N° 37 – OCTOBRE 2014

# LES NOUVELLES

Le magazine de La Chaussée Saint-Victor

DOSSIER

## Opération Trottoir fleuri

**JEUNESSE**

Rentrée scolaire

**CULTURE**

Exposition Histoire et Traditions Populaires

Agglopolys
Communauté d'Agglomération de Blois

val de loire
patrimoine mondial

# LES NOUVELLES

N°37

## SOMMAIRE


ÉDITO 03

BRÈVES 04
- Arrosage vertueux
- Colis de Noël
- Le Cercle généalogique
- Trois nouveaux artisans
- État civil
- Repas des Seniors
- Les dates à retenir

DOSSIER 06
- Environnement

SPORT 10
- Le gazon synthétique ménage l'environnement
- La pluie n'arrête pas toujours les cyclos
- ASJ Tennis de table
- Championnats de France, école de tir 2014

JEUNESSE 12
- Du côté des écoles
- Remise des dictionnaires
- USEP
- EJC
- Les Accueils de jeunes et de loisirs
- Rentrée 2014-2015, les effectifs
- Restaurant scolaire

CULTURE 17
- Le Comité de Jumelage
- Histoire et Traditions Populaires
- Théâtre des Mées

TRAVAUX 20
- Travaux de débroussaillage
- Deuxième tranche du mur du château
- Parking n° 2 sous le squash de l'Hermitage

SOCIAL 21
- Banque alimentaire
- Foyers résidences

AGGLOPOLYS 23
- Azalys, combien ça coûte ?



**Les Nouvelles de La Chaussée Saint-Victor**
Lettre d'information gratuite éditée par la commune de La Chaussée Saint-Victor
Place Étienne Régnier - BP 54
41262 La Chaussée Saint-Victor
Tél.: 02 54 55 40 40 - Fax: 02 54 56 06 55
E-mail: mairie@lcsv.fr
**Directeur de la Publication:** S. Baudu
**Co-Directeur:** V. Racault
**Rédaction:** Commission Communication
communication.mairie@lcsv.fr
**Conception & Création:** www.enola-creation.fr
**Flashage & Impression:** ISF imprimerie
**Tirage:** 2 700 exemplaires
**ISSN:** en cours
**Dépôt légal:** octobre 2014
Imprimé sur papier recyclé

**Le comité de rédaction**
M. Jollet, V. Racault, G. Gachet, C. Gillard, B. Joanne, E. Leclaire, C. Lerin, F. Poisson
Photo de couverture: CDPNE

# ÉDITO

« *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* ». Cette célèbre citation d'Antoine de Saint-Exupéry nous incitant à préserver notre planète prend tout son sens aujourd'hui, alors même que l'équilibre de la Terre est compromis par les mauvaises habitudes des hommes en matière de développement durable.

Lors du Grenelle de l'Environnement de 2008, décision a été prise de réduire progressivement l'usage des produits phytosanitaires. Ainsi, la loi Labbé parue au Journal Officiel de février 2014 prévoit l'arrêt de l'utilisation des pesticides à compter du 1er janvier 2020 pour les collectivités et du 1er janvier 2022 pour les jardiniers amateurs.

Notre commune a été précurseur dans ce domaine en signant, dès le mois de juin 2013, la charte « objectif zéro pesticide » en partenariat avec le CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement) et la FREDON Centre (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

Afin de réduire l'utilisation des pesticides, notamment sur les espaces partagés par les habitants de la commune, nous vous proposons dans ces « Nouvelles » de participer à l'opération « Trottoir Fleuri ». Le principe étant qu'une fleur prend la place d'une mauvaise herbe, notre commune se verra embellie, l'air y sera plus sain et nos cours d'eau moins pollués.

Pour cela il vous suffit de remplir la charte d'engagement que vous trouverez dans ce magazine et de nous la rapporter en mairie. Nous vous fournirons alors un sachet de graines à semer sur votre trottoir ainsi qu'un panonceau « Trottoir Fleuri » à apposer sur votre clôture afin que les agents des services municipaux ne désherbent pas cet espace.

La préservation de notre planète étant l'affaire de tous, merci d'y contribuer !

***Valérie Racault***
***Maire-adjoint au Développement durable***

*"Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants"*

# BRÈVES

## **Arrosage** vertueux

L'eau utilisée pour arroser tous les massifs floraux provient d'un forage situé au stade. Il n'y a pas d'utilisation d'eau potable.

## **Colis** de Noël

Les personnes ayant choisi le panier garni lors du résultat au sondage « Nouvelle formule » devront le retirer à la Mairie dans la semaine du 15 au 19 décembre aux horaires suivants :

**Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

## **Trois nouveaux artisans** à La Chaussée Saint-Victor

**Atelier dépan'info, l'informatique à domicile** :
Bernard de Ferrière - 06 42 90 38 09
**Admotion création, montage photos et vidéos** :
Adélaïde Le Noguès - 06 68 81 09 04 - *www.admotion-creation.com*
**Carol's flores - Fleuriste** (remplace Créations Florales)
Centre commercial Carrefour Market - 02 54 78 76 27

## **État civil*** du 1er mai au 15 septembre 2014

| Désignation | Mai | Juin | Juil. | Août | Sept. | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Naissances | 66 | 71 | 70 | 52 | 35 | 294 | *dont 18 pour la commune* |
| Mariages | 01 | 02 | 05 | 00 | 00 | 08 | |
| Décès | 15 | 24 | 19 | 18 | 16 | 92 | *dont 14 pour la commune* |

** Ces chiffres incluent les naissances et les décès de la Polyclinique de Blois.*

## **Le Cercle** généalogique

Monsieur Robert Godier, Président du Cercle généalogique de Loir-et-Cher a remis à Stéphane Baudu, Maire, l'édition des tables généalogiques faites dans notre commune couvrant la période de 1793 à 1933, soit 140 ans.
Ces tables sont consultables par le public aux horaires d'ouverture de la Mairie.

## « Être citoyen »

Le prochain recensement de la population de notre commune aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015.
La Mairie recrute dès à présent des agents recenseurs.
Les personnes intéressées doivent contacter la Mairie au 02 54 55 40 39

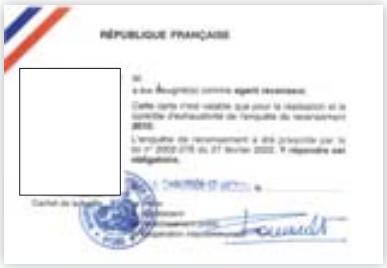
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Aquarelle

Un atelier d'aquarelle ouvre ses portes en octobre au Foyer, derrière la mairie.
Pour tout renseignement, contactez M. Julien Charles au 02 54 74 53 45 / 06 78 28 49 38

## Repas des Seniors

Offert par la Mairie aux Chausséens de 69 ans et plus, il aura lieu le 8 février 2015. Les personnes ayant choisi le repas lors de la réponse au sondage « Nouvelle formule » sont déjà inscrites. Elles recevront un courrier pour confirmation.

## Les dates à retenir

### OCTOBRE

| | |
|---|---|
| 04 | ASJ Pétanque – Concours doublette |
| 12 | La Belle Époque Automobile Rallye des Châtaignes |
| 12 | Danse de Salon – Stage |
| 17 | Accueil des nouveaux Chausséens en Mairie |
| 22 > 26 | Histoire et Traditions Populaires Exposition « 100 ans de Sapeurs-Pompiers » à La Chaussée Saint-Victor |

### NOVEMBRE

| | |
|---|---|
| 07 | Histoire et Traditions Populaires Causerie |
| 11 | Armistice 1918 |
| 14 > 16 | Théâtre des Mées – Représentations théâtrales « Les Vacances de Pandolphe » de Georges Sand |
| 22 | Éveil et Jeux Chausséens Spectacle à partir de 15 h 30 |
| 28 > 30 | Banque alimentaire – Collecte nationale |
| 29 | Cercle de Loisirs – Exposition |
| 30 | APE Les Petits Chausséens Vide greniers |

### DÉCEMBRE

| | |
|---|---|
| 06 | ASJ Foot – Loto |
| 07 | Comité des Fêtes – Journée libre à Paris |
| 07 | Danse de Salon – Stage |
| 14 | Comité des Fêtes – Journée libre à Paris |

## Virginie Duchet

Elle remplace Stéphanie Réau à l'accueil.
Stéphanie Réau est affectée dorénavant au service État civil avec Céline Faurre.

# Environnement

**Qui pourrait croire que les plus de 60 000 tonnes de pesticides déversées chaque année en France disparaissent juste après utilisation ?**

### Dans l'air :

En 2013, 26 pesticides différents ont été détectés dans l'air en région Centre. Ce nombre varie de 33 en 2008 à 12 en 2011.[1]

Des traces de pesticides dans les eaux de pluie sont constatées sur l'ensemble du territoire national, à la ville comme à la campagne ; les concentrations en pesticides y atteignent jusqu'à plus de 200 fois les normes tolérées pour l'eau potable.
Les brouillards et la rosée sont 30 à 60 fois plus chargés en pesticides que la pluie.[2]

### Dans l'eau, les sols et l'alimentation :

La quasi-totalité des cours d'eau français sont contaminés. En 2011, les pesticides sont notés dans 93 % des points de mesure.[3]

Nos rivières transportent de véritables cocktails chimiques : 277 pesticides différents ont été détectés dans les eaux de surfaces. Plus de 20 pesticides différents sont décelés sur près de 18 % des points de mesure.[3]

63 % des points de mesure des eaux souterraines contiennent des résidus de pesticides.[3]

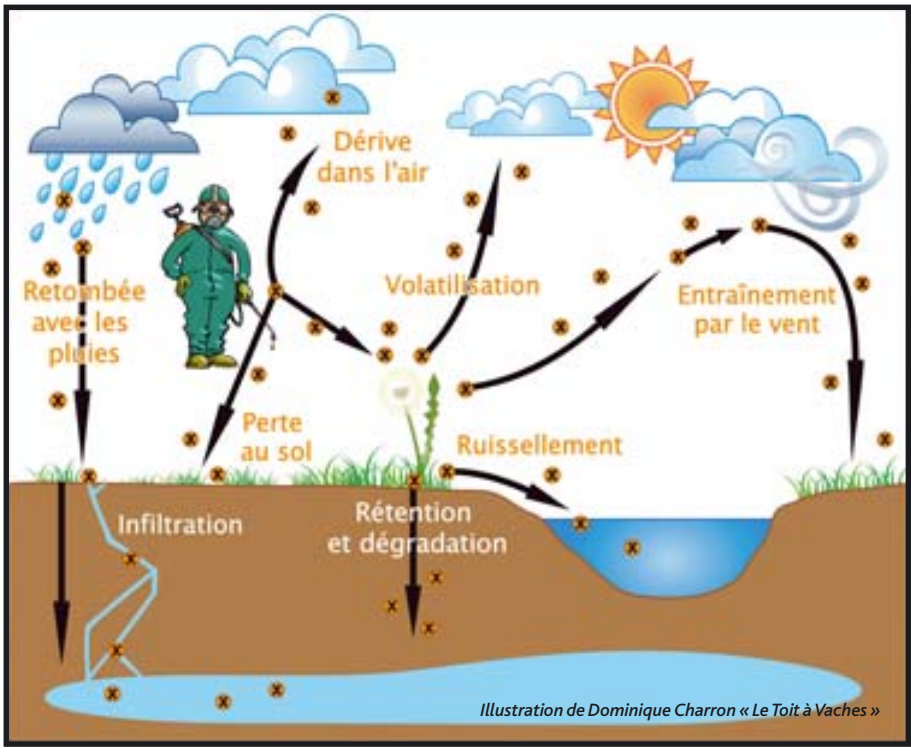


*Illustration de Dominique Charron « Le Toit à Vaches »*

Plusieurs dizaines de captages d'eau potable sont abandonnés chaque année en France à cause des pesticides.

En 2012, 5,2 % de la population de la région Centre (soit 131 602 habitants) n'ont pas été alimentés en permanence par une eau conforme aux valeurs limites réglementaires relatives aux pesticides.[4]

Même les eaux embouteillées très réputées peuvent contenir des traces de pesticides.[5]

Dans le cadre du plan de surveillance des fruits et légumes mis sur le marché français, 39,4 % des échantillons contenaient des résidus de pesticides en 2009.[6]

Ne laissons pas les pesticides nous envahir !

[1] *www.ligair.fr/media/docutheque/Rapport_pesticides_2013.pdf*
[2] *www.senat.fr/rap/102-215-24.html*
[3] *www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/s/pesticides-eaux.html*
[4] *www.ars.centre.sante.fr/La-qualite-des-eaux-d-alimenta.160214.0.html*
[5] *Que choisir n° 341*
[6] *www.economie.gouv.fr/dgccrf/securite/produits-alimentaires*

# Trottoir fleuri

## ne pas désherber

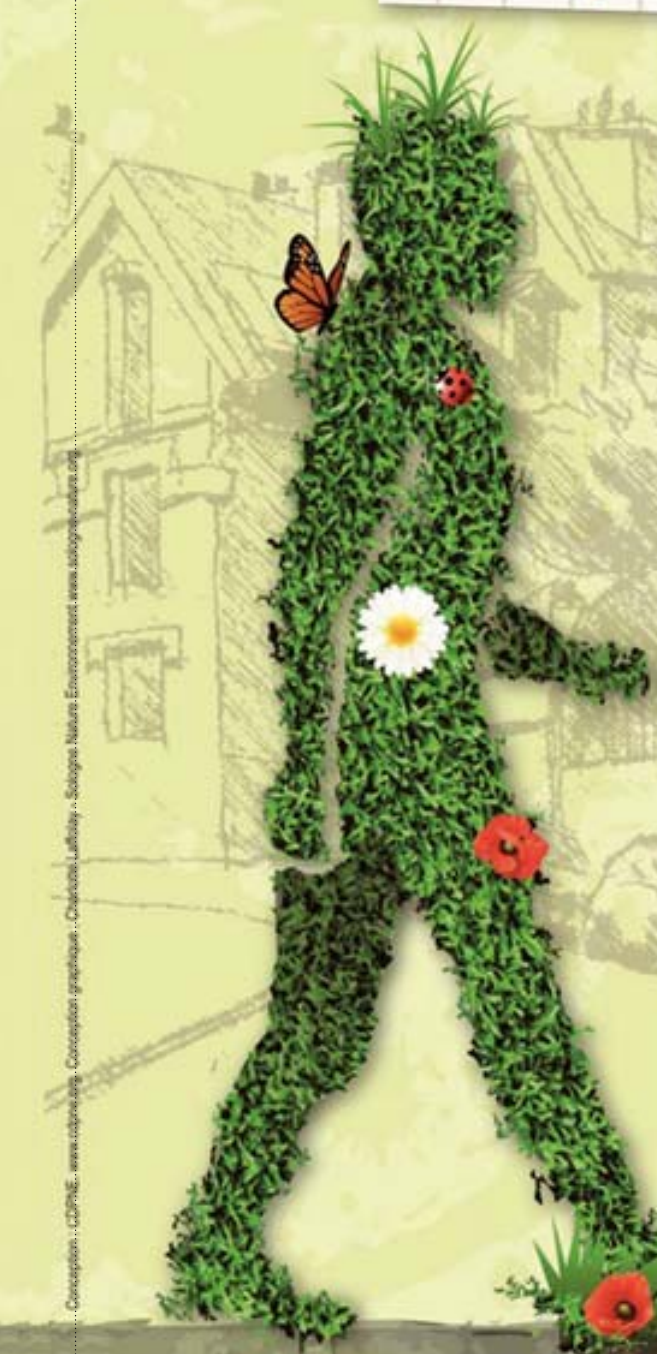

**Je fleuris mon pied de mur**
**et je m'engage à l'entretenir**
**sans utiliser de pesticide**
**pour préserver**
**notre environnement**
**et notre santé.**

Avec le soutien financier de :

La Chaussée Saint-Victor

Conception CEPNE - www.cepne.org - Conception graphique : Charlotte Lefèvre - Sologne Nature Environnement www.sologne-nature.org

**Page à remplir et à rapporter en Mairie en échange d'un sachet de graines et d'un panonceau**

# Trottoir fleuri

## Charte d'engagement

## Objet de la Charte

La charte décrit les modalités de fleurissement volontaire des pieds de murs (espace se trouvant en limite des propriétés privées et du trottoir), par les habitants de la commune, dans le cadre de la démarche « Objectif zéro pesticide » menée par la commune avec le soutien du Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher (CDPNE) et de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON Centre).

## Article 1 : objectifs

La présente charte a pour objectif :

. de protéger l'environnement, notamment la biodiversité en ville et les milieux aquatiques,
. de protéger la santé publique,
. de promouvoir l'abandon de l'utilisation des pesticides dans l'entretien des emprises privées et des emprises communales constituées par les pieds de mur notamment,
. d'embellir les trottoirs qui sont des espaces partagés par tous les habitants de la commune.

## Article 2 : engagements

Le particulier signataire de la charte s'engage à :

. semer des graines de fleurs dans l'espace existant entre le pied de mur de sa propriété et le trottoir,
. mettre en œuvre tous les procédés d'entretien et de nettoyage de cet espace, tout au long de l'année, à l'exclusion de l'utilisation de toute substance chimique (désherbant, insecticide, fongicide, engrais…),
. indiquer son nom et adresse précise et apposer sur sa clôture le panonceau « Trottoir fleuri » afin que les services municipaux ne désherbent pas cet espace.

La commune s'engage avec le soutien du CDPNE à :

. fournir aux habitants de la commune sur demande et après signature de cette charte :
. un sachet de graines de fleurs à semer,
. un panonceau « Trottoir fleuri » à apposer sur la clôture,
. ne pas désherber les espaces identifiés grâce à l'adresse fournie par le particulier et le panonceau apposé sur la clôture,
. communiquer auprès des participants sur la démarche « Objectif zéro pesticide » de la commune.

A la Chaussée Saint-Victor, le

Stéphane BAUDU

Maire de la Chaussée Saint-Victor

Prénom, Nom : .....
Adresse : .....
Numéro de téléphone : .....
Adresse email : .....

Signature :

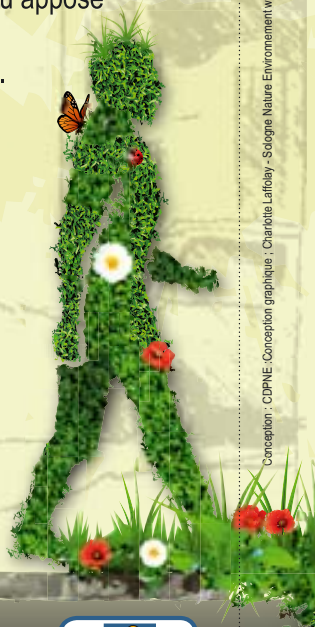

Conception : CDPNE /Conception graphique : Charlotte Lafforay - Sologne Nature Environnement www.sologne-nature.org

Avec le soutien financier de :

# Trottoir fleuri

La commune de La Chaussée Saint-Victor s'est engagée dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides dans l'entretien des espaces communaux en signant la charte « objectif zéro pesticide » avec le CDPNE et la FREDON Centre.

L'implication des habitants dans le fleurissement des pieds de murs, des trottoirs et dans la prise en charge du désherbage participe à l'embellissement des rues et concourt à réduire, voire abandonner, l'utilisation des pesticides pour diminuer la pollution de notre environnement et les risques pour notre santé.

Vous avez remarqué un petit espace entre le pied de votre mur et le trottoir ? Vous avez envie de l'investir et de le transformer en un petit bout de nature ? Vous ne voulez plus désherber devant chez vous ? Alors n'hésitez pas, participez à l'opération **« Trottoir fleuri »** et semez des graines de fleurs à votre porte qui accompagneront la végétation spontanée.

**Comment participer ?**

- Procurez-vous le sachet de graines de fleurs à semer ainsi que le panonceau « Trottoir fleuri ».

**Conseils pour le semis :**

- Le ***mélange « Pied de mur »*** comporte 17 espèces : 10 annuelles, 3 vivaces et 4 bisannuelles. Quelques fleurs du mélange : des giroflées, Pavot de Californie, Linaire marocaine, Camomille, Lin à grandes fleurs, Myosotis des alpes, Queue de lièvre (graminée), Limnanthes « Œufs sur le plat »…
- les graines n'ont pas besoin de beaucoup de largeur, ni de profondeur pour pousser. ***Déstructurez le sol*** avant le semis, ***semez léger*** (un sachet pour 2 $m^2$ environ ou bien 20 ml sur une bande de 10 cm).
- Semez les graines de préférence à l'automne ou en début de printemps
- Un ***arrosage régulier au début*** si le temps est sec et ensuite laissez pousser !
- Pas besoin d'engrais et si vous désherbez, n'utilisez pas de désherbant ou de produits chimiques.
- Posez le panonceau « Trottoir fleuri » sur votre clôture afin que les agents communaux ne désherbent pas devant chez vous.

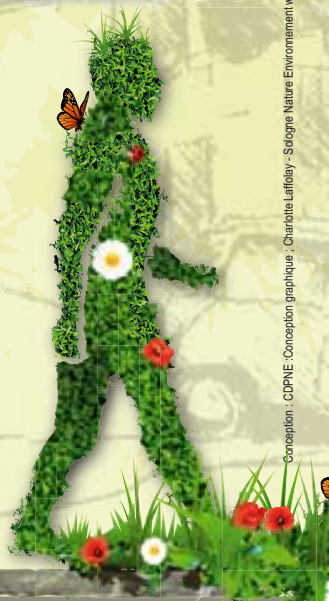

Conception : CDPNE / Conception graphique : Charlotte Laffolay - Sologne Nature Environnement www.sologne-nature.org

SPORT

# Le gazon synthétique ménage l'environnement

Depuis 2010, La Chaussée Saint-Victor s'est dotée d'un terrain synthétique d'une surface de 100 m sur 60 m, remplaçant le terrain d'entraînement anciennement engazonné. Le terrain synthétique présente de nombreux avantages sur le plan environnemental et économique : suppression de l'arrosage, suppression de la tonte, suppression de la fertilisation, suppression du désherbage.
Les bénéfices sur la santé sont aussi importants puisque le terrain synthétique supprime tout risque d'allergie, tel que le rhume des foins.
Cet équipement nécessite moins d'entretien et entre totalement dans notre démarche de développement durable.

*Élisabeth Périnet,*
*Maire-adjoint au Sport*

# La pluie n'arrête pas toujours les cyclos…

La cyclo-découverte d'avril, dont le thème était « la Loire, un long fleuve tranquille ? » a dû être reportée fin juin. À noter que ce sont plus de trente cyclistes qui ont découvert à cette occasion, un patrimoine ligérien présenté par la représentante de l'Observatoire Loire.
Hormis cette manifestation, le calendrier prévu a été respecté, à savoir : la randonnée « Mont-près-Chambord – Chablis », la fête du club à Sasnières avec visite commentée des jardins, la participation à la semaine européenne au Portugal, la participation à la semaine fédérale internationale de cyclotourisme qui s'est déroulée dans l'Allier, à Saint-Pourçain-sur-Sioule, pays des côtes… et du vin…

*Jacques Menard,*
*Vice-Président*

# ASJ Tennis de table, bientôt 50 ans

Créée en 1965 par Jacky Bourreau, Louis Brulard et Marceau Lépicier, l'A.S.J. Tennis de table va bientôt fêter ses 50 ans. Le club compte actuellement 40 licenciés répartis en cinq équipes. Les féminines sont les bienvenues.
Les résultats sportifs sont satisfaisants : montée en deuxième division départementale de l'équipe 1 et engagement d'une cinquième équipe.

Les entraînements se déroulent le lundi de 16 h 00 à 18 h 00 pour les aînés et de 19 h 15 à 21 h 00 pour les loisirs, le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30, le jeudi et le vendredi de 19 h 00 à 21 h 00.

Pour rejoindre ce club convivial, vous pouvez nous contacter au 07 81 67 64 74.

*José Juttin,*
*Président*

## Championnats de France écoles de tir 2014

**En vedettes Faustine et Alexandre**
Du 03 au 7 juillet 2014, un long déplacement conduisait nos 2 jeunes champions vers Agen, où ils devaient dompter le stress des championnats de France des écoles de tir.
Une année sportive à conclure et l'épreuve de vérité pour leur moniteur Georges et aussi les deux papas, Bruno et Bruno. Certes le dévouement de Georges n'est plus à commenter, mais il faut aussi souligner l'importance du soutien que les parents apportent à Faustine et Alexandre.
Une assiduité à garantir toute l'année pour amener les jeunes à l'entraînement, trouver les mots lorsque l'enfant se décourage, bref assumer le fait d'être parent de champions en devenir…
Ils sont probablement très fiers des résultats. C'était la 2ème année pour Faustine et les premiers championnats de France pour Alexandre.
**Une pensée pour Hugo,** non présent, qui a fait une très belle année sportive.

JEUNESSE

# Du côté des écoles

En juin, l'école maternelle nous en a fait voir de toutes les couleurs… et quant aux élèves de l'école élémentaire, la pluie s'étant invitée à leur fête, ils ont trouvé refuge au Centre d'accueil.

En présence de M. Michel Houdu, Inspecteur d'Académie et du Conseil municipal, Stéphane Baudu a remis à chaque élève de CM2 un dictionnaire dédicacé.

## Remise des dictionnaires aux futurs collégiens

**Le 30 juin 2014**

« Un dictionnaire, c'est tout l'univers par ordre alphabétique ».
En écrivant cette citation, Anatole France n'imaginait pas l'impact de la révolution internet.
Si le monde du virtuel est de plus en plus présent dans notre quotidien, tous les mots du savoir et toute l'évolution de notre belle langue se trouvent dans les pages qui suivent.
À l'occasion de votre entrée au collège, le Conseil municipal et moi-même sommes très heureux de vous remettre ce précieux ouvrage qui vous accompagnera de vos études jusqu'à votre vie d'adulte.

*Stéphane Baudu*
*Maire de La Chaussée Saint-Victor*

# USEP

**Troisième rencontre 1.2.3. USEP pour les petits et moyens de l'école maternelle.**

Les classes de Sophie et Armelle ont participé le mardi 27 mai 2014 aux jeux athlétiques au gymnase de Montprofond. Encadrés avec compétence et patience par les CM2 de l'école des Basses Roches, les enfants ont retrouvé les copains de la maternelle Picardie de Marie-Noëlle.

Un diplôme a été remis à chaque classe par Valérie Boitel, animatrice sportive de l'Usep et la matinée s'est terminée par un pique-nique dans les espaces verts de l'école maternelle.
À l'année prochaine pour de nouvelles aventures sportives.

## Activités municipales
pour les jeunes de 3 à 17 ans

### DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

**Mercredi**
- Accueil de Loisirs 3/5 ans et 6/12 ans (12 h 15 à 18 h 15)
- Accueil de Jeunes 12/17 ans (14 h à 18 h)

**Vacances scolaires de la Toussaint**
- Accueil de Loisirs 3/5 ans et 6/12 ans (7 h 30 à 18 h 15)
- Accueil de Jeunes 12/17 ans (horaires variables)
- Sport pour Tous 6/12 ans (Séances d'initiation et découverte sportive - 9 h à 12 h)

**Vacances scolaires de Noël**
- Fermeture des Accueils de loisirs et de jeunes

***Renseignements et inscriptions :***
*- plaquette d'information pour chaque activité disponible en mairie ou sur le site web : www.lachausseesaintvictor.fr*
*- auprès du Service Sport et Jeunesse au 02 54 55 40 32*

# EJC

Sortie au parc des Mées et goûter très apprécié par les enfants et leurs nounous d'Eveil et Jeux Chausséens.

# L'Accueil de loisirs

Début août, l'association Handi chien s'est déplacée au centre avec l'adorable chien, Haribo, afin de sensibiliser les enfants au handicap. Ces derniers ont été subjugués par les performances de ce chien qui obéit à 62 commandes pour aider au mieux les personnes handicapées.
Du 19 au 22 août, le camp au Puy du Fou fut passionnant mais fatigant pour nos jeunes chevaliers. Pendant ce temps, les enfants restés au Centre ont dû affronter des pirates.
Le mois s'est terminé par une grande fête médiévale avec banquet pendant laquelle troubadours, bouffons et chevaliers se sont succédés pour divertir l'assemblée.

# L'Accueil de jeunes

Durant tout le mois de juillet, nos jeunes ados ont profité des nombreuses activités et sorties proposées par l'Accueil de jeunes 12/17 ans. Une soixantaine de jeunes ont pu vivre des sensations fortes sur les attractions de Disneyland, s'essayer à la peinture ou à la pâtisserie, se rafraîchir au centre aquatique du Mans et savourer, sous un beau soleil la pratique du tennis et du volley pieds nus dans le sable chaud.
Début juillet, 18 jeunes sont partis en séjour à Royan. Au programme, travail de l'équilibre, d'abord avec le surf puis au milieu des arbres avec l'accrobranche. Après le travail, place à la détente et à la rigolade avec quelques glaces dégustées sur les magnifiques terrasses de Royan et une joyeuse partie d'autos tamponneuses au Luna Park.

# Rentrée 2014-2015, les effectifs

| ECOLE MATERNELLE CROIX-CALTEAU : 121 ENFANTS | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Petits (nés en 2011) | 39 | Moyens (nés en 2010) | 45 | Grands (nés en 2009) | 37 |

répartis comme suit :

| Enseignant(e) | Isabelle Bourel et Françoise Hureau (le mardi) | Sophie Rapin | Armelle Carnec (directrice) et Françoise Hureau (le jeudi) | Karine Lechopier | Claudie Housset |
|---|---|---|---|---|---|
| ATSEM | Catherine Poitou | Fabienne Le Hen | Fabienne Lesaulnier | Magali Ortiou | Virginie Haaff |
| | 24 petits | 7 petits<br>18 moyens | 8 petits<br>16 moyens | 11 moyens<br>13 grands | 24 grands |

| ECOLE ÉLÉMENTAIRE DES BASSES-ROCHES : 208 ENFANTS | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CP | 42 | CE1 | 49 | CE2 | 46 | CM1 | 38 | CM2 | 36 |

répartis comme suit :

| Mme Barras | Mme Leitao | Mme Berthereau et Mme Ronce (le jeudi) | M.Berthelot | M. Branson (directeur) et Mme Vincent (le lundi) | Mme Roy | Mme Nicolas | Mme Parais |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 22 CP | 20 CP | 29 CE1 | 20 CE1 | 30 CE2 | 8 CE2 | 20 CM1 | 29 CM2 |
| | | | 8 CE2 | | 18 CM1 | 7 CM2 | |

*Marie-Claude Dupou,*
*Maire-adjointe en charge de la Jeunesse, Vie scolaire et Petite enfance*

# Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire continue sa rénovation : après l'office l'an dernier, c'est la salle de restauration qui a été entièrement refaite en régie au mois d'août (plafond et peinture des murs). Dernière tranche de travaux à prévoir l'an prochain : le sol.

# Pot de rentrée

Patrick Branson et Armelle Carnec, directeurs des écoles, présentent leurs équipes enseignantes au Conseil municipal et aux parents élus lors du pot de rentrée.

# Mathilde Brisset

Félicitations à notre apprentie Fabienne Prut, qui a obtenu son CAP petite enfance et a trouvé un poste en région parisienne. C'est au tour de Mathilde Brisset d'intégrer l'équipe de la Croix Calteau pour 2 ans. Nous lui souhaitons la bienvenue.

JEUNESSE

# Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Organisés sous le statut d'un Accueil de loisirs périscolaires, les TAP permettent, depuis le mois de septembre, aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de La Chaussée Saint-Victor de découvrir et pratiquer différentes activités après la classe.

Ecole élémentaire : nature/environnement, citoyenneté, sciences/expériences, arts et culture, activités manuelles, ludiques et sportives
Ecole maternelle : lecture de contes, présentation de livres, éveil musical et chants, éveil corporel et motricité, activités manuelles, ludiques et d'expression.

Nouvel emploi du temps des élèves de l'école de la Croix Calteau :

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|---|---|---|---|---|
| 7h30 8h45 | Garderie | Garderie | Garderie | Garderie | Garderie |
| 8h45 11h45 | Classe | Classe | Classe | Classe | Classe |
| 11h45 13h30 | Pause déjeuner | Pause déjeuner | 11h45-12h15 Garderie (gratuite) | Pause déjeuner | Pause déjeuner |
| 13h30 14h45 | Temps récréatif | Temps récréatif | Déjeuner pour les enfants inscrits à l'Accueil de loisirs | Temps récréatif | Temps récréatif |
| 13h45 16h30 | Classe | Classe<br>15h30 TAP | Accueil de Loisirs | Classe | Classe<br>15h30 TAP |
| 16h30 18h30 | Garderie | Garderie | 17h15-18h15 Garderie Accueil de loisirs | Garderie | Garderie |

Nouvel emploi du temps des élèves de l'école des Basses Roches :

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|---|---|---|---|---|
| 7h30 8h30 | Garderie | Garderie | 7h30-9h00 Garderie | Garderie | Garderie |
| 8h30 12h00 | Classe | Classe | 9h00-12h00 Classe | Classe | Classe |
| 12h00 13h45 | Pause déjeuner | Pause déjeuner | 12h00-12h15 Garderie | Pause déjeuner | Pause déjeuner |
| 13h45 14h45 | Classe | Classe | Déjeuner pour les enfants inscrits à l'Accueil de loisirs | Classe | Classe |
| 14h45 16h15 | TAP pour les CE2, CM1, CM2<br>Classe pour les CP, CE1, CE1/CE2 | TAP pour les CP, CE1, CE1/CE2<br>Classe pour les CE2, CM1, CM2 | Accueil de Loisirs | TAP pour les CE2, CM1, CM2<br>Classe pour les CP, CE1, CE1/CE2 | TAP pour CP, CE1, CE1/CE2<br>Classe pour les CE2, CM1, CM2 |
| 16h15 18h30 | 17h00-18h00 Garderie ou surveillance aux devoirs | 17h00-18h00 Garderie ou surveillance aux devoirs | 17h15-18h15 Garderie Accueil de loisirs | 17h00-18h00 Garderie ou surveillance aux devoirs | 17h00-18h00 Garderie ou surveillance aux devoirs |

## Vacances 2014-2015

**Toussaint :**
- Du vendredi 17 octobre après la classe au lundi 3 novembre au matin

**Noël :**
- Du vendredi 19 décembre après la classe au lundi 5 janvier au matin

**Hiver :**
- Du vendredi 20 février après la classe au lundi 9 mars au matin

**Printemps :**
- Du vendredi 24 avril après la classe au lundi 11 mai au matin

**Été :**
- Vendredi 3 juillet après la classe

# Carapattes

En ce début d'année scolaire, Carapattes (ramassage scolaire à pied) reprend du service. N'hésitez pas à y inscrire vos enfants. Renseignements à l'école ou en mairie.

# Le Comité de Jumelage

Notre commune est jumelée avec les villes d'Ochtendung près de Koblenz en Allemagne et d'Aylsham, près de Norwich en Angleterre.
Cette année nous avons reçu nos amis anglais du 30 avril au 4 mai : réception à La Grange par la Mairie en présence du Maire Stéphane Baudu, journée en famille, visite de la Corroirie et de la Chartreuse du Liget (documents en anglais remis par les propriétaires) puis visite libre à Loches, visite déjeuner sur un bateau sur le Canal de Briare, déjeuner pique-nique et jeux à Sérigny (le cochon-tirelire est resté à La Chaussée Saint-Victor qui a gagné à la pétanque), dîner officiel au Manoir de Bel-air.

Embarquement pour le canal de Briare

Les Anglais à la chartreuse du Liget

Du 28 au 31 mai, une délégation s'est rendue à Ochtendung : visite de Burg Elz, déjeuner et visite de la vieille ville de Munstermaifeld, visite de la fabrique de matériaux Stockschläder qui utilise la pierre de lave locale, visite de l'abbaye de Maria Laach. Le dernier jour était libre et s'est terminé par un dîner à l'hôtel Arosa, en présence de Madame le Maire Rita Hirsch et de huit footballeurs chausséens.
L'assemblée générale se tiendra le jeudi 6 novembre à 20 h à la Grange : toutes les personnes intéressées seront les bienvenues. Les activités 2015, voire 2016, seront présentées lors de cette réunion. D'ores et déjà, nous vous informons de la reprise des cours de langues à partir du 1er octobre :

• Anglais le jeudi de 18 h 30 à 20 h pour la conversation et de 20 h à 21 h 30 pour les débutants au Foyer avec Béatrice Fessy : bafessyressler@gmail.com
• Allemand le vendredi de 18 h à 19 h 30 au Centre d'accueil avec Elke Jacquet - 06 72 46 15 50 ou ej.jacquet@orange.fr.

***Pour nous contacter :***
*www.lachausseesaintvictor.fr*
*Claude GILLARD, Président*
*02 54 74 31 50*

Abbaye Maria Laach

Visite de l'entreprise Stockschläder

CULTURE

# Histoires et Traditions Populaires

**« 100 ans de Sapeurs-Pompiers à la Chaussée Saint-Victor »**

Après de nombreuses recherches, les membres de l'association Histoire et Traditions Populaires de la Chaussée Saint-Victor ont retrouvé des vieux objets, des écrits et certains véhicules qui ont été utilisés par les Sapeurs-Pompiers de la Chaussée Saint-Victor. Parmi tous ces trésors, certains appartiennent aux Chausséens, d'autres sont prêtés par des passionnés ou collectionneurs de Sapeurs-Pompiers des environs.

Si vous avez des objets de ce genre, n'hésitez pas à nous les prêter pour l'exposition. Vous pouvez nous joindre au 06 76 60 16 49

Nous exposerons du mercredi 22 au dimanche 26 octobre au Centre d'accueil.

L'association a commémoré le bombardement du pont de chemin de fer le dimanche 15 juin : il y a 70 ans en juin 1944 le pont était rasé par l'aviation des alliés. 70 personnes ont effectué depuis le Centre d'accueil une promenade jusqu'au pont de chemin de fer. Un grand nombre de participants ont connu ce moment important de la commune.

Après le rappel des événements, les participants ont visité au Centre d'accueil l'exposition retraçant tous les souvenirs de chacun : photos, objets de guerre retrouvés dans les jardins, écrits sur ces moments difficiles mais surtout des interviews de personnes se rappelant avec exactitude le bombardement.
Un DVD a été réalisé pour cette manifestation et nous ne manquerons pas de le visionner à une autre occasion.

Tous les ans nous montons une exposition sur des sujets divers et anciens liés à la commune.
L'association a pour but la sauvegarde et la valorisation de notre petit patrimoine. Nous avons un grand nombre de fascicules faits par des historiens et en particulier Charles Besson, notre regretté Président fondateur. Nous les proposons à chaque manifestation.

Nous vous attendons nombreux à notre exposition « 100 ans de Sapeurs-Pompiers à La Chaussée Saint-Victor » où nous aurons l'occasion de vous présenter notre association qui se réunit le deuxième mardi du mois au Centre d'accueil à 16 h 30.

*Claire Gillard*
*Présidente*
*02 54 74 31 50*

# Théâtre des Mées

## « Les vacances de Pandolphe »

### De George Sand

Pandolphe, docteur en droit, est arrivé dans sa maison de campagne pour profiter de vacances reposantes, particulièrement en lisant confortablement assis sous le tilleul de son jardin. C'est sans compter sur son entourage, dans lequel se mêlent, sur fond d'intrigues amoureuses et de captation frauduleuse d'héritage, des personnages hauts en couleurs, candides, intrigants voire perfides.

George Sand s'est inspirée des personnages de la Comedia Dell'arte et de Molière, pour écrire cette comédie joyeuse de style « champêtre à l'italienne ».
Le décor sobre et symbolique permet aux spectateurs de concentrer leur attention sur les personnages, les situations et les dialogues.
Le vocabulaire et les tournures de phrases s'inspirent du parler savoureux du XVII$^{e}$ siècle, parfois en le parodiant et même en le chantant.

La musique très présente a été écrite par George Sand. Pierre Rebours en a réalisé l'adaptation et l'interprétation.
La mise en scène est de Marc Jollet.

George Sand (1804 – 1876), célèbre pour son œuvre romanesque, a aussi publié 31 pièces de théâtre. Si la plupart ont été interprétées par George Sand et ses amis dans le parc ou à l'intérieur de sa propriété de Nohant dans l'Indre, devant un parterre de villageois, d'autres furent aussi jouées à Paris.
Les Vacances de Pandolphe furent représentées pour la première fois le 3 mars 1852 au théâtre du Gymnase Dramatique.

La troupe du Théâtre des Mées sera heureuse de vous accueillir pour sa 12$^{ème}$ création.

*Claude Doliveux,*
*Président*

## Informations pratiques

Centre d'accueil de La Chaussée Saint-Victor
**Vendredi 14 et samedi 15 novembre à 20 h 30,**
**Dimanche 16 novembre à 15 h 30**

**Prix des places :**
Adultes : 8 €
Scolaires : 5 €

**Réservations à partir du 13 octobre :**
06 62 68 02 34 et 02 54 74 02 34

*Les places seront attribuées dans l'ordre des réservations*

# TRAVAUX

## Deuxième tranche du mur du château des Basses Roches

Les travaux de démolition et de reconstruction du mur en moellons jouxtant la rue des Basses Roches et le château sur environ 50 mètres se sont terminés fin septembre. Afin de permettre aux passants de contempler le parc du château, tout en respectant la sécurité des personnes, la hauteur du mur a été ramenée à 1 mètre 50.

## Travaux de débroussaillage des rives du ruisseau des Mées

La municipalité a effectué des travaux de débroussaillage et de nettoyage des rives du ruisseau des Mées à partir du chemin des Margots jusqu'à la limite du Parc des Mées.

ERDF

**LE TOP (*) : un Temps d'Observation Préalable pour réaliser vos activités en toute sécurité**

**Les travailleurs du bâtiment, des travaux publics, les agriculteurs, les pêcheurs et les pratiquants de loisirs aériens sont particulièrement exposés aux risques électriques**

Lorsque vous effectuez des travaux ou une activité de plein air prenez en compte votre environnement :
**Stop, faites un TOP (*)** pour évaluer les risques encourus, notamment ceux liés à la proximité des réseaux électriques

**Que faire face à un fil à terre ?**

Ne pas toucher aux conducteurs
Ne pas s'en approcher
Protéger la zone
Alerter les secours (Pompiers 18 et ERDF 09 72 67 50 41)

Il est visuellement impossible de savoir si un conducteur est sous tension ou hors tension

Il faut toujours considérer un fil à terre comme étant sous tension

## Parking n° 2 sous le squash de l'Hermitage

La municipalité, propriétaire d'une partie de la dalle couvrant le parking, a entrepris des travaux de reprise d'étanchéité et de couronnement sur environ 80 mètres. Ces travaux comprennent également la mise en place d'un nouveau garde-corps.

SOCIAL

# Banque Alimentaire de Loir-et-Cher

## Ensemble, aidons l'homme à se restaurer

**Collecte de la Banque Alimentaire**
**28, 29 et 30 novembre 2014**

**Combattre - Lutter - Collecter - Accompagner**

**Les missions :**

**Collecter gratuitement des denrées,** partout où elles sont présentes et les redistribuer localement aux personnes en situation de précarité.

**Lutter activement contre le gaspillage** en récupérant des denrées consommables mais non commercialisables (date de péremption proche, erreur d'étiquetage, problème de calibrage…).

**Contribuer activement à l'inclusion sociale** par un accompagnement de l'aide alimentaire et par la promotion d'une alimentation équilibrée à chaque fois que cela est possible.

**Près de 1000 bénévoles mobilisés dans le département** pour cette collecte annuelle qui revêt un caractère national. Pour ce dernier week-end de novembre nous avons besoin de bénévoles (chauffeurs, accompagnateurs et à l'entrepôt pour le tri).
À la Chaussée Saint-Victor, la collecte aura lieu dans les halls du Carrefour Market et de Lidl.

**FAITES UN DON DE VOTRE TEMPS.**

## BON POUR 2 H GRATUITES OU PLUS

Je propose d'offrir 2 h et plus de mon temps à la Banque Alimentaire de LOIR-et-CHER ou à une de ses associations partenaires pour la collecte nationale des 28 et 29 novembre 2014 (le 30 si ouverture le dimanche).

Je serai contacté(e) courant octobre pour confirmation.

Banques Alimentaires

BANQUE ALIMENTAIRE 41
63, rue André Boulle
41000 - BLOIS
Tél. 02 54 78 75 02 ou 06 17 55 83 98
Mail : ba410@banquealimentaire.org

Nom : ..... Prénom : .....

Mail : ..... Tél : .....

Disponibilité : **Vendredi** 28 novembre ☐ **Samedi** 29 novembre ☐

9 h-11 h ☐ – 11 h-13 h ☐ – 13 h-15 h ☐ – 15 h-17 h ☐ – 17 h-19 h30 ☐

**Dimanche matin :** 9 h-12 h ☐
Dans le hall de Carrefour Market uniquement.
(merci de cocher les jours et plages horaires vous convenant)

# Foyers-résidences du CIAS du Blaisois

## Qu'est-ce qu'un foyer-résidence ?

Les foyers-résidences (ou foyers-logements), souvent confondus avec les maisons de retraite, préservent l'indépendance des seniors valides et autonomes.

Ils proposent des appartements individuels et des services collectifs, dont l'usage est facultatif (repas en commun, animations, courses accompagnées, etc.), luttant ainsi contre la solitude.

Les appartements sont équipés et aménagés avec les meubles et les objets personnels du résident.

## Qui peut emménager en foyer-résidence ?

Toute personne de plus de 55 ans, à la retraite ou en préretraite, valide et autonome.

C'est une formule attractive pour les personnes qui n'ont plus envie de vivre chez elles, par solitude, insécurité ou inconfort.

## Le Cercle de Loisirs

Il organise son exposition annuelle le 29 novembre au Centre d'accueil de 10 h à 18 h. Venez nombreux.

## Les appartements en foyer-résidence

**Vous êtes dans les foyers comme chez vous.**

Les résidents disposent de leur propre appartement, du T1 au T3, tous équipés d'un cabinet de toilette et d'une kitchenette.

Vous aménagez et meublez votre appartement comme vous le souhaitez. Vous disposez de votre propre boîte aux lettres.

## Pourquoi choisir la vie en foyer-résidence ?

**• pour l'autonomie**

Dans un foyer, vous vivez « chez vous ». Vous êtes libre de recevoir des visites, de faire appel aux intervenants de votre choix (médecin, infirmier, coiffeur…) et de pour suivre vos activités extérieures.

Votre liberté et votre autonomie sont totales.

**• pour la sécurité**

Vous pouvez compter sur la présence permanente de personnel, de jour comme de nuit, sept jours sur sept. D'autre part, tous les résidents disposent d'un médaillon d'alarme.

**• pour la restauration**

Quand vous le souhaitez, vous pouvez déjeuner au restaurant du foyer. Des repas de fête sont régulièrement organisés et les dîners peuvent être commandés. Les restaurants des foyers sont également ouverts à votre famille et vos amis.

**• pour les services proposés**

Une heure de ménage mensuelle dans votre logement, un service technique à votre disposition, un service de courses accompagnées, des offices religieux…

**• pour les animations**

Vous pourrez participer à des activités encadrées par des professionnels : séances de gymnastique, ateliers récréatifs, jeux, formation à l'informatique, marche, chorale… Des goûters de fête et des animations calendaires (galette des rois, pâques…) sont également proposées.

## Combien coûte un logement en foyer-résidence ?

**Tarifs au 1er janvier 2014 :**

| Type | Descriptif | Loyer total |
|---|---|---|
| T1 (22 m²) | 1 pièce à vivre avec coin cuisine, cabinet de toilettes avec lavabo. | 528,70 € |
| T1 (22 m²) | 1 pièce à vivre avec coin cuisine, cabinet de toilettes avec lavabo et douche. | 580,40 € |
| T1 (27 m²) | 1 pièce à vivre avec coin cuisine, cabinet de toilettes avec lavabo et douche. | 590 € |
| T1bis (30 m²) | 1 pièce à vivre avec coin cuisine, cabinet de toilettes avec lavabo et douche. | 728,55 € |
| T2 (53 m²) | Entrée, 2 pièces à vivre, cuisine et salle de bain (toilettes, lavabo et douche). | 836,55 € |
| T3 (72 m²) | Entrée, 3 pièces à vivre, cuisine et salle de bain (toilettes, lavabo et douche). | 1 052,40 € |

*Ce tarif comprend les charges collectives d'entretien et de chauffage, la taxe d'habitation, la redevance audiovisuelle, la présence du personnel 24 h/24, les prestations diverses (entretien du logement, services de techniciens, certaines animations…). 10 repas par mois doivent être pris au restaurant du foyer. En vivant en foyer-résidence, vous pouvez prétendre à des allocations logement de la CAF (aide maximum : 349 €).*

***Foyer-résidence LUMIÈRE***
*Rue Lumière - 41000 Blois*
*Tél. 02 54 43 35 55*
*foyer.lumiere@ciasdublaisois.fr*

***Foyer-résidence MOSNIER***
*Rue Mosnier - 41000 Blois*
*Tél. 02 54 78 10 99*
*foyer.mosnier@ciasdublaisois.fr*

AGGLOPOLYS

Agglopolys
Communauté
d'Agglomération
de Blois

# Azalys, combien ça coûte ?

Selon votre façon de voyager et vos revenus, des tarifs adaptés à chacun sont proposés.

Vous voyagez occasionnellement, le ticket 1 voyage ou le carnet de 10 voyages (valable 1 h à partir de l'oblitération, correspondances retours autorisées) sont faits pour vous : 1,20 € le ticket ou 10,20 € le carnet.
Vous souhaitez faire différents trajets dans la journée, prenez dans le bus ou à l'agence AZALYS le ticket journée valable 24 h à partir de l'oblitération pour 3 €. Ces tickets sont valables pour les services RESAGO et HANDIGO.
Vous voyagez régulièrement : prenez un abonnement et profitez de l'ensemble du réseau quand vous le voulez.
Vous avez moins de 26 ans, le coût mensuel sera de 22 €, vous avez moins de 70 ans, cela vous coûtera 29 € par mois, vous avez plus de 70 ans, cela vous coûtera 19 €.

Le nouveau réseau se veut solidaire. Dès lors que votre Quotient Familial est inférieur à 650 €, vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre abonnement mensuel (14,50 €, 7,20 € ou 2,90 €) ou de votre abonnement annuel (152 €, 75 €, 30 €).

Renseignez-vous auprès de l'agence Azalys si vous êtes allocataire CAF ou auprès du CIAS du Blaisois si vous n'êtes pas allocataire (02 54 57 41 20).

N'hésitez pas à comparer avec le coût du stationnement et de l'essence. Le choix de prendre le bus est aussi un choix économique.

### Le bus, mode d'emploi

**1.** À l'arrêt, préparez votre titre de transport ou votre monnaie.
**2.** À l'arrivée du bus, faites un signe de la main au conducteur.
**3.** Montez par la porte avant du bus.
**4.** Montrez votre abonnement au conducteur ou oblitérez votre ticket (en cas d'absence de titre ou en cas de titre non valable, vous vous exposez à une amende).
**5.** Dirigez-vous vers le fond du bus pour faciliter la montée des autres voyageurs.
**6.** À l'approche de votre arrêt de descente, appuyez sur le bouton "arrêt demandé".

***Besoin d'une information, d'un conseil, d'un renseignement :***
*Par téléphone : 09 69 36 93 41, du lundi au samedi de 7 h à 19 h (prix d'un appel local)*
*Par Internet : www.azalys-blois.fr*
*À l'agence AZALYS – 2 place Victor Hugo à Blois*

*Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30*
*Le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h*

# Le Théâtre des Mées

*Présente*

# Les Vacances de Pandolphe

de George Sand

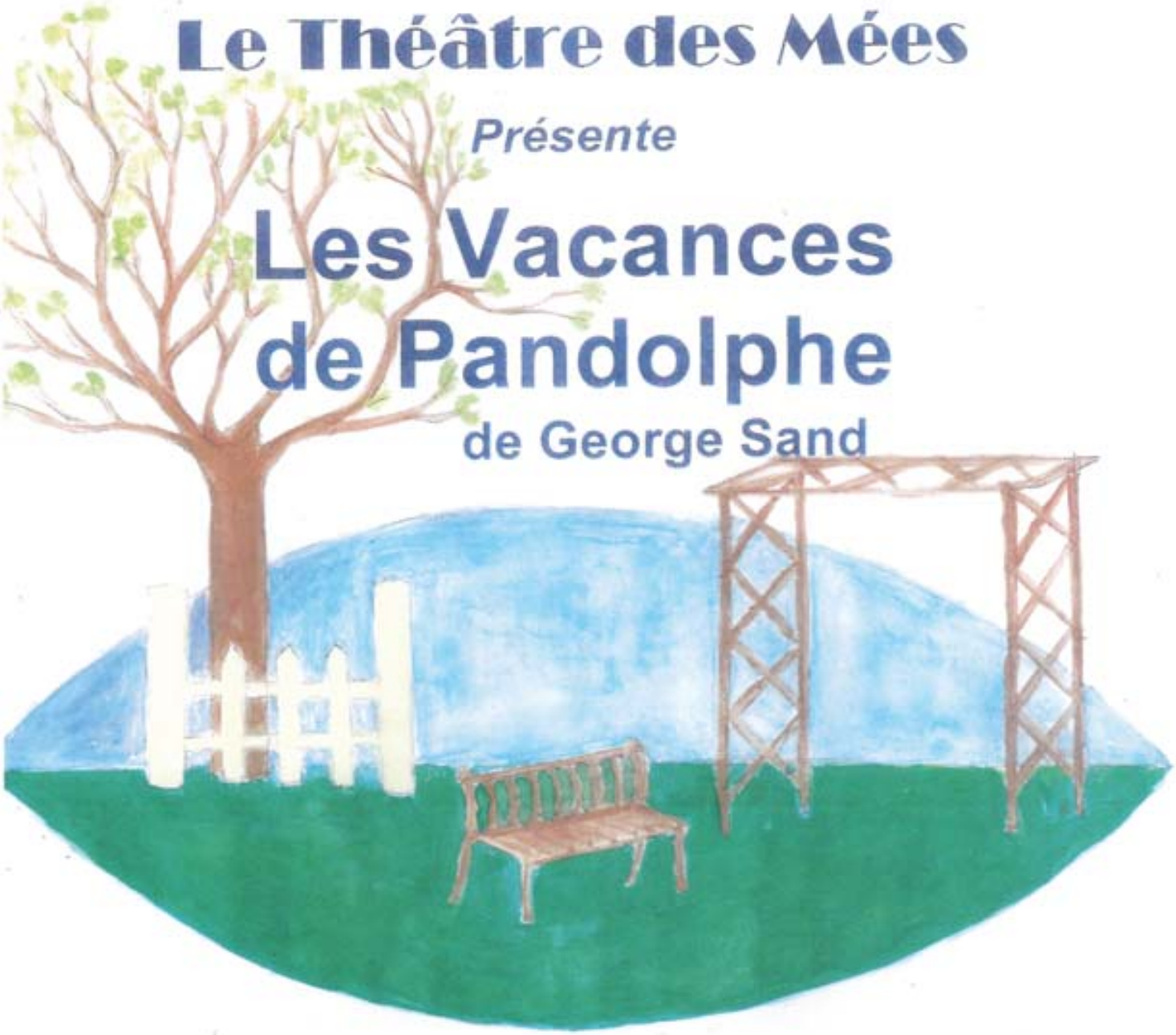

**Novembre 2014**
**Vendredi 14 et samedi 15 à 20 h 30**
**Dimanche 16 à 15 h 30**

**Centre d'Accueil**
**La Chaussée Saint-Victor**

**Réservations :**
**02 54 74 02 34**
**06 62 68 02 34**

**Tarifs :**
**Adultes 8 €**
**- de 18 ans 5 €**